



COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026 À 19 h 00 – Salle du Conseil

.....

La tenue de la séance du Conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00. Il rappelle les points à l'ordre du jour :

1. **Fonctionnement des assemblées** – Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 30 avril 2026 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** – Décisions prises par le Maire et tableau des DIA ;
3. **Administration générale** – Elections des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales ;
4. **Administration générale** – Désignation d'un représentant au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
5. **Administration générale** – Désignation d'un correspondant DEFENSE
6. **Administration générale** – Adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés du SYANE
7. **Alpages** - Approbation du protocole transactionnel actant la fin de litige avec l'ancienne exploitante de l'alpage de la Vieille et information de conclusion d'une convention de prêt à usage pour cet alpage pour une saison d'estive avec le GAEC la Bergerie des Pachords
8. **Foncier** – Révision du montant du loyer de l'appartement loué au Syndicat intercommunal de la vallée du Haut-Giffre à compter du 1^{er} juin 2026.
9. **Vie locale** – Création d'un concours des maisons fleuries et adoption du règlement.
10. **Questions diverses.**

Présents :

M. TRONCHET Laurent, Mme MOUTTON Christine, M. BAUMSTARK Jean, M. DÉNÉRIAZ Robert (arrivée à 19h07, point n°3), M. BAQUET Loris, Mme CLÉNET Caroline, M. AVANTHAY David, Mme DÉNARIÉ Maëva, Mme SAARBACH Claire, Mme BOSSE Stéphanie, Mme FALCONNET-CLAVEL Lydie.

Absents excusés :

Mme CHRISTINAZ Élodie, qui donne pouvoir à M. BAQUET Loris.
Mme CARMONA Magali, qui donne pouvoir à Mme CLÉNET Caroline.
Mme ANTHOINE Magalie, qui donne pouvoir à Mme BOSSE Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme MOUTTON Christine

1. Fonctionnement des assemblées : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 30 avril 2026

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ ET 1 ABSTENTION (Mme FALCONNET-CLAVEL Lydie)

2. Fonctionnement des assemblées : Décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

3. Administration générale : Élection des délégués du conseil municipal aux élections sénatoriales

En vue des élections sénatoriales prévues en septembre prochain, la conseil municipal a élu 3 délégués et 3 suppléants conformément à l'article L. 284 du code électoral. Ont été élus dès le premier tour, au cours de scrutins séparés :

DÉLÉGUÉS ÉLECTIONS SÉNATORIALES	
DÉLÉGUÉS	SUPLÉANTS
Mme Christine MOUTTON	M. Robert DÉNÉRIAZ
Mme Caroline CLÉNET	M. Jean BAUMSTARK
M. Laurent TRONCHET	M. David AVANTHAY

4. Administration générale : Désignation d'un représentant au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Suite à candidatures uniques, les membres du conseil municipal ci-dessous ont été désignés représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées (un titulaire et un suppléant) :

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	
Représentant titulaire	Représentant suppléant
M. Laurent TRONCHET	Mme Christine MOUTTON

5. Administration générale : Désignation d'un correspondant DÉFENSE

Suite à candidature unique, le membre du conseil municipal ci-dessous a été désigné correspondant DÉFENSE :

Correspondant DÉFENSE
M. Jean BAUMSTARK

6. Administration générale : Adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés du SYANE

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Alpages – Approbation du protocole transactionnel actant la fin de litige avec l'ancienne exploitante de l'alpage de la Vieille et avis sur le projet de convention de prêt à usage pour cet alpage pour une saison d'estive avec le GAEC la Bergerie des Pachords

M. TRONCHET Laurent, Maire, fait savoir qu'il se trouve en situation de conflit d'intérêts. Il quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote sur ce point.

De même, le pouvoir de Mme CARMONA Magali ne sera pas comptabilisé dans le décompte des voix compte tenu du fait qu'elle se trouve également en situation de conflit d'intérêts.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC 10 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE (Mme ANTHOINE Magalie) et 2 ABSTENTIONS (Mme BOSSE Stéphanie et Mme FALCONNET-CLAVEL Lydie). M. TRONCHET Laurent ET Mme CARMONA Magali ne participent pas au vote.

8. Foncier - Révision du montant du loyer de l'appartement mis en location au profit du syndicat de la vallée du Haut-Giffre à compter du 1er juin 2026

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Vie locale – Création d'un concours des maisons fleuries et adoption du règlement

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Questions diverses :

La séance est levée à 20h45.

Fait à Morillon, le 5 juin 2026

Le Maire,



M. TRONCHET Laurent

La secrétaire de séance,



Mme MOUTTON Christine